



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

QUATRIÈME ANNÉE

N° 169

23 Mars 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt. limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

HIPPISME

Toujours les Concours Hippiques

et l'expérience des inconvénients qu'elle entraîne.

Malgré les critiques, dont les concours hippiques sont l'objet depuis leur création, on les considérera toujours comme un encouragement pour l'élevage et l'art équestre. Mais on croit se faire l'interprète de bien des personnes en signalant quelques petites réformes à y introduire. Au premier rang on place celle dont il vient d'être parlé. De plus, on voudrait voir un *clon* surgir pour donner un peu plus d'intérêt à des exercices fort intéressants, mais pas trop monotones aux yeux d'un certain public. On n'oublie pas le succès qu'a remporté la modeste reprise de manège qui a clôturé les concours de la galerie des machines. Ce n'était plus de l'enthousiasme, mais du délire dans le public. Voilà ce qu'il faut chercher.

Notre dernier mot est que les concours sont très appréciés dans l'armée, parce qu'ils sont accessibles à tous les officiers. Ceux-ci peuvent y faire bonne figure avec leurs chevaux d'armes et, par conséquent, sans grandes dépenses ; la préparation, beaucoup plus simple que celle des courses véritables, n'entraîne aucun inconvénient pour le service.

Sur ce, au rideau qui se lève, demain, sur la première représentation donnée au Grand Palais des Champs-Élysées.

Capitaine H. CHOPPIN.

Equipe des Drags de Lyon

Drag du dimanche 17 mars 1901.

Malgré le temps douteux de dimanche dernier, une nombreuse et élégante assistance s'était rendue à la gare de Meyzieu, où avait lieu le départ du drag.

La pluie s'est heureusement arrêtée vers une heure et l'après-midi s'est passée mieux qu'on ne pouvait l'espérer. Le terrain était bien un peu mou à certains endroits, cependant la plus grande partie du drag qui a eu lieu dans les bandes de Jonage, s'est faite dans d'excellentes conditions.

Maitre d'équipage : M. Aynard. Les honneurs à Mme Richard.

Echos et Nouvelles

En vue d'éviter le retour des accidents dans les steeple-chases militaires, le ministre de la guerre vient de fixer les dimensions des obstacles que comportent les parcours ; ces dimensions devront être les suivantes : au maximum, celles indiquées par la Société des Steeple-Chases de France dans son bulletin officiel ; au minimum, pour les obstacles en largeur, 3 mètres, y compris avec la rivière ou la douve la haie basse qui les précède d'ordinaire ; pour les obstacles en hauteur, 90 centimètres.

L'opinion de M. le président Magnaud sur le cheval. Certes, à tout seigneur tout honneur, je préfère le cheval. Un sportman est indigne de ce nom s'il n'est cavalier. Qui connaît le pur-sang l'aime. Dès l'abord il charme par la splendeur de sa stature, par la souplesse et le précieux accord de ses mouvements. Sa générosité dans l'effort ne s'arrête qu'avec les desirs du maître. Il est obéissant au point que le cavalier croit voir un prolongement de soi-même dans ce merveilleux animal qui vibre harmonieusement au moindre contact. Quelle enivrante source de joie que de se sentir emporté dans son élan de force et de beauté ! L'équitation est profitable au moral et au physique. Le cheval est un compagnon sévère qui se défend rudement contre la moindre maladresse, qui méprise les faiblesses, les indécisions et les poltrons. A le pratiquer le sportman acquiert la force et la souplesse, l'esprit d'initiative et de résolution.

La Société Hippique Genevoise organise, pour le 16 juin prochain, sur l'hippodrome des Charmilles, une fort importante réunion de courses. Dans le programme, bien compris, nous notons deux Internationales (courses de haies et steeple-chase) dotées l'une de 2,600 fr., l'autre de 2,500 fr. de prix et qui attireront, sans doute, quelques bons concurrents étrangers. Pour ces deux épreuves les engagements sont reçus jusqu'au 8 juin, à la Société des Steeple-Chases de France, 4, rue Castiglione.

M. Paul Buffard, docteur en droit, avocat et rédacteur à la France Chevaline, vient de faire paraître une étude sur *Les Courses en France et à l'étranger*. Cette intéressante brochure trouvera sa place dans la bibliothèque de tout sportman désireux de bien connaître toutes les questions que soulèvent l'institution des courses, leur développement, la législation, l'intervention de l'Etat en France, ainsi que le jeu aux courses, son application pratique, le pari mutuel, puis d'utiles renseignements sur l'élevage, sur la constitution de sociétés sportives tant en France qu'à l'étranger et,

enfin, des indications sur nos principaux étalons (Prix : 3 fr. 50).

Vient de paraître l'édition du 15 mars du *Guide Bleu des Sportsmen*, contenant des notes indispensables à consulter sur les chevaux prêts à gagner. Prix : 2 fr. Bureaux du *Lyon-Sport*, 15, place Bellecour.

Malgré le mauvais temps, 40.000 fr. de recettes ont été faits aux entrées, le 15 mars, jour de l'inauguration de l'hippodrome de Saint-Cloud.

M. Plazen, directeur des haras et M. de Lanney, inspecteur général, viennent de rentrer d'Angleterre, où il ont assisté à l'exposition des hackneys. Ces messieurs ont acheté pour le compte du Gouvernement, sept magnifiques chevaux, dont le deuxième est le troisième prix de la grande chasse provenant de l'exposition du duc de Gonthaught dont les représentants ont obtenu le premier prix de groupes. C'est la première fois que l'administration des haras achète des chevaux primés en Angleterre.

Un délégué de la Société des Agriculteurs de France vient de remettre au Ministre de l'Agriculture, une pétition qui avait pour but l'abaissement à 10 centimes par kilomètre, du prix de transport des poulainières de demi-sang, se rendant aux stations de monte.

Cette déléguée, composée de MM. de Vaussay, de Barbenante, de Tracy et Franck Perrin a reçu l'accueil le plus favorable. Le ministre qui a déjà présenté lui-même cette demande, au Conseil supérieur des Haras et fait approuver, a promis d'appuyer tant auprès de son collègue des travaux publics que des Compagnies de chemins de fer, une demande qui semble équitable et tend à consacrer, pour les poulainières de demi-sang, un traitement égal à celui dont les poulainières de pur sang jouissent depuis longtemps.

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine
16 bis, r. du Châlet (Parc des Princes) BOULOGNE (Seine)
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues
Cravaches, Guêtres, Bottines et Harnais
Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter
Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial

Société Sportive du Rhône

Secrétariat : 15, Place Bellecour, LYON

HIPPODROME DE VILLEURBANNE

171, Route de Crémieu, 171

DATES DES RÉUNIONS

1^{re} journée. — 31 mars. — Dimanche.
2^{me} » — 7 avril. — Dimanche de Pâques.
3^{me} » — 8 avril. — Lundi de Pâques.
4^{me} » — 5 mai. — Dimanche.
5^{me} » — 16 juin. — Dimanche.
6^{me} » — 23 juin. — Dimanche.
7^{me} » — 14 juillet. — Dimanche (Fête Nat.).
8^{me} » — 6 octobre. — Dimanche.
9^{me} » — 13 octobre. — Dimanche.
10^{me} » — 27 octobre. — Dimanche.

PARI MUTUEL AU PESAGE, A LA PELOUSE ET AU PAVILLON
Système Chauvin, de Paris

MOYENS DE TRANSPORT

Tramways Bellecour-Bon-Coin. — Service spécial de voitures du Terminus à l'hippodrome, 0 fr. 15.

Tramways Cordeliers-Villeurbanne. — Service spécial de voitures du Terminus à l'hippodrome 0 fr. 25.

Tramways Cordeliers-Cussel.

Garages : Automobiles et Bicyclettes.

PRIX DES PLACES

Digne... 0 50
Pelouse... 1 3
Pavillon... 4 3

	PESAGE (Grandes tribunes)	VOITURES (Cocher compris)
Hommes... 20 »	A1 cheval. 3 »	
Dame... 10 »	A2 cheval. 4 »	

MM. les Officiers en tenue ont leur entrée gratuite au Pesage. Les dames d'officiers ne payent que demi-tarif.

MM. les Sous-Officiers en tenue ont leur entrée gratuite au Pavillon.

AVANTAGES EXCEPTIONNELS AUX FONDATEURS
Moyennant une cotisation annuelle de 100 francs, sans aucune espèce de responsabilité, les membres fondateurs ont droit à une carte permanente pesage Homme, deux cartes permanentes de Dame. A chaque réunion ils peuvent se procurer, en plus, moitié tarif, une carte d'Homme (pesage), et quatre cartes de Dame.

AVANTAGES AUX SOUSCRIPTEURS
Cotisation annuelle : 50 francs. — Une carte permanente d'Homme et le droit de prendre deux cartes de Dame à demi-tarif.

OFFICIERS. — MM. les Officiers, moyennant une cotisation annuelle de 50 francs, peuvent se faire inscrire comme membres fondateurs et jouir des mêmes privilèges.

AVIS IMPORTANT

Il ne sera délivré, sur l'hippodrome, le jour des courses, ni cartes de faveur, ni cartes d'invitation, ni cartes à tarif réduit. — MM. les Membres fondateurs, souscripteurs, MM. les Officiers et tous ceux qui ont droit à des cartes demi-tarif ou de faveur, devront venir les retirer au Secrétariat (15, place Bellecour), de 3 à 5 heures, pendant les trois jours précédant chaque réunion.

Clôture des engagements

Rappelons aux intéressés que les engagements pour le Military et le Steeple-Chase à courir le 31 mars sur l'hippodrome de Villeurbanne, sont clos mardi prochain, chez M. Lallement, rue Castiglione, 1, Paris.

Les engagements des courses au trot, sont clos mardi chez M. Aubier, 45, place Bellecour, Lyon.

Signalons une petite erreur qui s'est glissée dans notre dernier numéro : La distance maxima du prix de Lyon (international) est de 3.300 au lieu de 3.200 — Distance minima 3.000.

Hippodrome de Villeurbanne

PREMIÈRE JOURNÉE. — DIMANCHE 31 MARS 1901.

1^o Prix du Rhône (Trot monté ou attelé). — 1.000 francs, pour chevaux français entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans, dans ces départements, et appartenant, depuis 3 mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans ces départements. — Entrée 20 francs. — 500 fr. au premier ; 250 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. (Les chevaux de 4 ans partent à 3,025 m. ; ceux de 5 ans et au-dessus, à 3,050 m. Les chevaux nés, élevés ou importés dans le département du Rhône, ayant l'âge de 3 ans, avancent de 25 mètres. Les chevaux ayant une vitesse supérieure à 1'45" reculent de 50 mètres.)

2^o Prix de Villeurbanne (Trot attelé et monte). — 1.300 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus. 1^o Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Anney, Tarbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Clots, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour ; 2^o Pour chevaux et juments nés et élevés en France, appartenant, depuis trois mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. — Les chevaux et juments, appartenant depuis 3 mois à des propriétaires domiciliés dans le département du Rhône, avancent de 25 mètres. — Entrée 25 francs. — 700 fr. au premier ; 350 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième et 100 fr. au quatrième. (Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1889, et dans les épreuves égales ou supérieures à 2,800 mètres. La fraction de seconde compte pour la seconde entière, et une décharge de 2 secondes sera accordée aux vitesses obtenues à Nice et Levallois.)

Les chevaux, ayant une vitesse supérieure à 1'35" partent à 3,300 m. ; de 1'35" à 1'36", à 3,275 m. ; de 1'36" à 1'37", à 3,250 m. ; de 1'37" à 1'38", à 3,225 m. ; de 1'38" à 1'39", à 3,200 m. ; de 1'39" à 1'40", à 3,175 m. ; de 1'40" à 1'41", à 3,150 m. ; de 1'41" à 1'42", à 3,125 m. ; de 1'42" à 1'43", à 3,100 m. ; de 1'43" à 1'44", à 3,075 m. ; de 1'44" à 1'45", à 3,050 m. ; de 1'45" à 1'46", à 3,025 m. ; au-dessus de 1'46", à 3,000 m. Les chevaux n'ayant pas de vitesse constatée partent à 3,225 mètres.

3^o Prix des Amateurs (Trot attelé). — 500 fr. un objet d'art, chevaux 4 ans et au-dessus, entiers, hongres, juments de toutes espèces, de tous pays, inscrits ou non au Bulletin Officiel, mais n'ayant jamais couru que dans des épreuves de 500 fr. et au-dessus, ou des prix avec objet d'art. Au premier, 250 fr. et un objet d'art ; au deuxième, 150 fr. ; au troisième, 100 fr. — Entrée 15 francs. — Distance 3,000 mètres. (Les chevaux, ayant gagné une ou plusieurs courses dites d'amateurs, reculeront 50 mètres par course gagnée depuis le 1^{er} janvier 1899.)

4^o Prix de Lyon (International). — Trot attelé. — Handicap. — 1,300 francs, pour chevaux et juments âgés de 4 ans et au-dessus, de toutes espèces et de tous pays ; 700 fr. au premier ; 350 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième, et le quatrième 100 fr. Distance maxima : 3,300 m. ; minima : 3,000 mètres. — Entrée 25 francs. — Clôture des engagements, le mardi 26 mars, avant 6 heures, chez M. Aubier, secrétaire-général, 45, place Bellecour, à Lyon.

5^o Prix des Débuts (Steeple-Chase, Handicap). — 1,500 francs, pour chevaux de 4 ans et au-dessus : 900 fr. au premier ; 400 fr. au deuxième ; 200 fr. au troisième. — Entrée 50 francs. Moitié forfait Tout gagnant, après la publication des poids portera 3 kilog. de surcharge. Publication des poids, le vendredi 22 mars, à midi, à Paris.

6^o Prix des Dames (Military 2^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 800 fr. au 1^{er}. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles,

provenant des remotes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Poids : Chevaux de demi-sang, 25 kil. ; chevaux de pur sang, 80 kil. Tout cheval ayant gagné une ou plusieurs steeple-chases militaires de 2^e série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de 2^e série ou un steeple-chase militaire de 1^{re} série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kil. de décharge. Distance : 2,000 mètres environ.

Clôture des engagements, pour le Prix des Débuts et pour le Prix des Dames, chez M. Lallement, secrétaire de la Société des Steeple-chases, 4, rue Castiglione, à Paris, le mardi, 19 mars, avant 2 heures du soir.

— L'entraîneur VERRIERE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

JOCKEY DE TROT (monté ou attelé) expérimenté, bonnes références, demande emploi chez propriétaire, éleveur ou entraîneur, soit à Lyon, soit à Lyon, soit dans la région. — S'adresser bureau du Journal D. N° 46.

Occasions Exceptionnelles pour cause de Départ

A VENDRE :

UN ÉTALON TROTTEUR. — Utile à Tout, bai, né en 1898 par Elan (Gagnant du Derby de Rouen, par Serpolet-Bai et Rosière) et Pavette (par Ulster). Ce trotteur inscrit au Bulletin officiel de la Société du Demi-Sang, sain et net, est vendu avec ses papiers et toutes garanties. Il n'a jamais été entraîné. Est à Lyon depuis 4 mois. — Prix : 3.800 francs.

UN ROAD-CART (de S. Toomey, modèle 1900), à 2 places, ayant très peu roulé et en parfait état. — Prix : 375 francs.

UN BUGGY (de Plisson, de Paris, 1^{re} marque), capote vernie, garniture drap bleu, en très bon état. — Prix : 1.200 francs.

UN HARNAIS américain, presque neuf, pour buggy (Fabrication de premier ordre). — Prix : 150 fr. La vente du cheval et du harnais comporte en outre tous les accessoires de course.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL
15, Place Bellecour, 15

PHAETON BINDER. — Etat neuf, s'adresser Boulevard du Nord, 41.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION : trotteurs, poulainières, poulains et étalons.
M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

des chevaux. — Guérison rapide.
GOURMES PECTORALES VÉTÉRINAIRE
Sans arsenic ni autre poison. Efficacité, sécurité, emploi facile. — JARRY, à Vigny (Seine-et-Oise). La boîte : 3 fr.

CHASSE & CHIENS

EXPOSITION CANINE DE LYON

Du 25 au 28 avril 1901.

La Société Canine du Sud-Est pour l'encouragement à l'élevage des chiens de races pures, organisera sa 5^e exposition internationale à Lyon, du 25 au 28 avril prochain, pendant la semaine du Concours hippique.

La Société Canine du Sud-Est étant affiliée à la Société centrale, les chiens qui obtiendront un premier ou un second prix à l'exposition et qui auront un pedigree prouvant leur origine pure, seront inscrits gratuitement au Livre des origines françaises (L.O.F.) sur la demande des intéressés. Les premiers prix obtenus dans les classes ouvertes comptent pour l'obtention du titre de champion décerné par la Société centrale.

La clôture des engagements est irrévocablement fixée au 5 avril.

Les inscriptions seront reçues à partir du 20 mars, de dix heures à midi et de deux heures à cinq heures, au secrétariat de la Société Canine du Sud-Est, 35, rue Tupin, à Lyon.

TIR

LA SÉRIE DE TROIS CARTOUCHES

Suivant en cela la diminution du taux de l'intérêt, le nombre des cartouches de chaque série est passé successivement de 6 à 5, de 5 à 4, et enfin de 4 à 3. Je crois bien que là sera sa dernière étape et que nous n'avons pas à envisager pour l'avenir les craintes d'une nouvelle conversion.

Depuis longtemps populaire en Italie, où, de

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur
SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

